

CHALLENGE CRAZY BAIT DECLIC PECHE



L'association **Carpes à Crocs** vous propose 2 manches Crazy
le **19 Juin 10** (une manche le matin et une manche l'après-midi)
dans son carpodrôme de **HIPSHEIM (67)**

Inscription 20€ par manche

Renseignements et réservations dans la limite des places disponibles au 06-25-94-43-15

PREMIERE MANCHE :

- Tirage au sort des places de la première manche à 06h45.
- Début de la compétition à 08h00.
- Fin de la première manche à 12h00.
- de 12h00 à 13h00 pesée + déclaration des résultats + retraitage des places pour la deuxième manche + remplacement du matériel.
- de 13h00 à 14h30 pause repas.

DEUXIEME MANCHE :

- 14h30 début de la deuxième manche.
- 18h30 fin de la deuxième manche
- 19h00 déclaration des résultats

Règlement :

- pêche uniquement à la grande canne (limitée à 13 mètres).
- Les voitures devront être garées le long de la route et en aucun cas rouler sur le pré, chariot conseillé.
- Il est interdit d'aller de l'autre coté pour décrocher sa ligne (en cas de perte d'un élément de canne, la personne concernée préviendra un membre de l'association qui se chargera de la récupération du matériel).
- moulinet, bouillette, tresse, fouillis de vers de vase et pain flottant INTERDITS.
- sont autorisés par manche : farine 4 litres (uniquement à la coupelle), pellet 1 litre, 1 litre de graines (bien cuites), esches animales 3 litres.
- hameçon simple sans ardillon (maxi 10) bourriches anglaises ou sacs à carpes obligatoires.
- Les carpes (maxi 6 par bourriche) seront séparées des carassins, tanches, carpeaux (carpe de moins de 1kg), et tout autre poisson.
- Tout poisson autre que des carpes se trouvant dans la bourriche à carpes ne sera pas pesé.
- Lors du coup de sifflet de chaque arrêt de pêche ne seront pris en compte que les poissons épuisés.
- Les membres de l'association seront seuls juges en cas de litige.
- L'association carpes à Crocs décline toutes responsabilités en cas de vols, d'accidents matériels ou corporels.

BUVETTE ET RESTAURATION SUR PLACE